

Date d'application : 01.01.2024

POUR LA DEMANDE DE CERTIFICATION INITIALE

Guide de mise en œuvre de l'acquisition des compétences professionnelles pour les candidats niveau 2 CFCM	Expérience industrielle minimale	Preuves documentées à joindre au dossier
<p>L'acquisition des compétences professionnelles requise pour un futur niveau 2 devrait être représentative des tâches réalisées sur un poste de travail en production et/ou en étude, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser des études de faisabilité technique pour la mise au point de fiches d'instruction pour les agents de niveau 1 ;</li> <li>✓ Réaliser des essais sans fiche d'instruction ;</li> <li>✓ Réaliser des essais dans le cadre de projets END ;</li> <li>✓ Applications des différentes techniques vues en spécifique ferroviaire couvrant l'ensemble des pièces du sous-secteur ou secteur d'activité couverts par la méthode</li> </ul>	<p>Le nombre de jours minimal est indiqué dans la procédure CER/CFCM-PR-011 selon la méthode END considérée.</p>	<p>Joindre, pour les tâches liées à la production <b>3 traçabilités réparties sur la période indiquée dans le dossier d'inscription</b>, indiquant le type de pièce contrôlé.            Ces traçabilités seront datées et signées par l'agent en cours d'acquisition de compétences et signé par un agent certifié ayant réalisé le contrôle pour la production (l'entreprise peut masquer le client et la sanction C/NC selon les modalités de ses contrats avec ses clients)            + Joindre la décision des veilles de l'agent s'il y a lieu</p> <p>Joindre, pour les tâches liées à des études, un extrait de document justifiant la participation de l'agent, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- page du compte-rendu des essais avec mention de la date</li> <li>- attestation de participation du responsable du projet</li> </ul> <p><b>Valider la vérification de l'expérience industrielle : Nom, prénom, date et signature du tuteur</b></p> <p><u>Attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour la certification UTe2</u> : Pas de document supplémentaire.</p>

POUR UN RENOUVELLEMENT PAR CREDITS DE POINTS

N°	Activité	Points accordés par activité	Nombre maximal de points par année d'activité <sup>a</sup>	Nombre maximal de points sur 5 ans d'activité <sup>a</sup>	Lien avec le tableau d'activité de la journée niveau 2 avant 2022	Preuves documentées  Joindre deux preuves sur 5 ans pour chaque ligne remplie
<b>PARTIE A</b>						
1	Réalisation des activités d'END <sup>b</sup>	2/jour	25	95	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de tâches de production selon une fiche END</li> <li>• Production sur organe de service sans fiche avec rapport d'essais</li> <li>• Gestion et suivi de la vérification de l'appareillage</li> </ul>	<p>Joindre un relevé d'activité de production déclaratif de l'employeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les 5 années de certification (pas d'année civile) avec une vision annuelle</li> <li>- Document avec logo de l'entreprise,</li> <li>- Nom, prénom et n° de carte COFREND du candidat au renouvellement</li> <li>- Nom, prénom, date et signature du tuteur</li> </ul> <p>+ Joindre deux traçabilités de deux années distinctes indiquant le type de pièce contrôlé, daté et signé par l'agent de niveau 2 (l'entreprise peut masquer le client et la sanction C/NC selon les modalités de ses contrats avec ses clients)</p> <p><u>Obligatoire pour l'attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour la certification MT2</u> : 50% minimum d'activité sur des applications du sous-secteur Essieux.</p> <p>+ Joindre la décision des veilles/évaluations techniques de l'agent s'il y a lieu =&gt; <u>Obligatoire pour l'attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour les certifications UTe2 et MT2 sur des applications du sous-secteurs essieux (annuel)</u></p>
2	Suivi (en totalité) d'une formation théorique à la méthode	1/jour	5	15		<p><b>Uniquement pour une formation 100% théorique</b></p> <p>Joindre l'attestation de présence du stagiaire mentionnant le nom de l'organisme, l'intitulé de la formation, les dates et le programme/thèmes abordés en théorie + le nombre de points figurant sur l'attestation ou nombre de jours indiqués sur la convocation</p>
3	Suivi (en totalité) d'une formation pratique à la méthode	2/jour	10	25		<p><i>Les modules de formation (maintien des compétences, perfectionnement, recyclage) dispensés par l'Ecole END de Rouen Quatre-Mares sont à indiquer en Ligne 3 pour la totalité de la formation.</i></p> <p>Joindre l'attestation de présence indiquant le nombre de points.</p> <p><u>Obligatoire pour l'attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour les certifications MT2 et UTe2 (1 fois tous les 5 ans)</u></p>

N°	Activité	Points accordés par activité	Nombre maximal de points par année d'activité <sup>a</sup>	Nombre maximal de points sur 5 ans d'activité <sup>a</sup>	Lien avec le tableau d'activité de la journée niveau 2 avant 2022	Preuves documentées
4	Dispense d'une formation pratique ou théorique en END dans la méthode considérée	1/jour	15	75		<i>Pour l'Ecole END de Rouen Quatre-Mares ou Bègles</i> , joindre un relevé annuel d'activité du formateur validé par le Responsable du Centre de Formation <u>Obligatoire pour l'attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour les certifications MT2 et UTe2 (1 fois tous les 5 ans) : formation dispensée avec des applications Essieux</u>
5	Participation à des activités de recherche dans le domaine des END ou en matière d'ingénierie en END (voir ANNEXE E)	1/semaine	15	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point de fiches END</li> <li>Expertise END</li> </ul>	Joindre un extrait de document justifiant la participation de l'agent de niveau 2, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>page du compte-rendu des essais avec mention de la date</li> <li>attestation de participation du responsable du projet</li> </ul>

N°	Activité	Points accordés par activité	Nombre maximal de points par année d'activité <sup>a</sup>	Nombre maximal de points sur 5 ans d'activité <sup>a</sup>	Lien avec le tableau d'activité de la journée niveau 2 avant 2022	Preuves documentées
<b>PARTIE B</b>						
6	Participation à un séminaire / article technique dans le domaine de la méthode ou de la technique	1/jour	2	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à la journée d'info/débat niveau 2 CFCM</li> <li>Participation aux Journées COFREND</li> </ul>	Joindre le bulletin d'inscription / badge d'entrée / attestation de présence / facture de l'organisme  <u>Obligatoire pour l'attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour les certifications MT2 et UTe2</u> : preuves d'au moins deux participations à une journée annuelle d'info/débats des niveaux 2 organisée par le CFCM sur une période de 5 ans pour les membres du CFCM ou équivalent pour les non-membres du CFCM.
7	Présentation à un séminaire / article technique dans le domaine de la méthode ou de la technique	1/présentation	3	15		Joindre le programme / ordre du jour
8	Adhésion individuelle en vigueur à une société d'END ou liée aux END	1/adhésion	2	5		Joindre le bulletin d'adhésion / Facture de l'organisme

N°	Activité	Points accordés par activité	Nombre maximal de points par année d'activité <sup>a</sup>	Nombre maximal de points sur 5 ans d'activité <sup>a</sup>	Lien avec le tableau d'activité de la journée niveau 2 avant 2022	Preuves documentées
9	Supervision technique et encadrement du personnel END/stagiaire dans la méthode concernée	2/personne encadrée	10	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assistance et conseils à la hiérarchie ou des tiers et audits</li> <li>Aide à l'interprétation des résultats / Conseil auprès des agents de niveau 1 / Aide au maintien des connaissances d'agents de production</li> <li>Surveillance de l'application de documents</li> <li>Fourniture d'avis technique dans le cadre de la veille des agents certifiés</li> </ul>	Joindre, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>Une liste des agents encadrés avec date de veille,</li> <li>Une liste des audits auxquels le candidat a participé</li> <li>Tout extrait de compte-rendu mentionnant la contribution du candidat</li> </ul>
10	Participation ou animation de comités techniques et de normalisation	1/comité	3	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribution à des Groupes de travail techniques (comités techniques internes entreprise, GT pour le compte du CFCM, de la COFREND,...)</li> </ul>	Joindre une feuille d'émargement / un compte-rendu de réunion avec mention des présents
11	Exercice d'un rôle technique en matière d'END au sein d'un organisme de certification	2/activité	10	30		Rôle de membre du personnel dans GERICCO / organigramme

NOTE : <sup>a</sup> Lorsque le terme « ans » ou « année » est indiqué dans ce tableau, celui-ci est spécifié comme une année de certification, et non une année civile.

**Les preuves déclaratives sont à valider par le tuteur : Nom, prénom, date et signature du tuteur**

POUR UN RENOUELEMENT SUR EXAMEN ET RECERTIFICATION

Activité	Expérience industrielle minimale	Preuves documentées à joindre au dossier
<p>Les thèmes des activités END sont identiques à celles pour le renouvellement par crédit de points</p>	<p>Exprimé en jours</p>	<p>Joindre un relevé d'activité de production déclaratif de l'employeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les 5 années de certification (pas d'année civile) avec une vision annuelle</li> <li>- L'inexistence de période d'interruption significative d'activité,</li> <li>- Document avec logo de l'entreprise,</li> <li>- Nom, prénom et n° de carte COFREND du candidat au renouvellement</li> <li>- <b>Nom, prénom, date et signature du tuteur</b></li> </ul> <p>Parmi les preuves citées pour le renouvellement par crédit de points, joindre une traçabilité par année illustrant le relevé d'activité.</p> <p><u>Obligatoire pour l'attestation complémentaire Maintenance Essieux EN16910-1 pour les certifications MT2 et UTe2 :</u></p> <p>Joindre la décision des veilles/évaluations techniques de l'agent (annuel) ; Joindre une attestation de présence de revue des connaissances (1 fois tous les 5 ans). Pour les formateurs, le relevé d'activité doit mentionner la dispense de formation sur des applications du sous-secteur Essieux. Joindre la preuve d'au moins deux participations à une journée annuelle d'info/débats des niveaux 2 organisée par le CFCM sur une période de 5 ans pour les membres du CFCM ou équivalent pour les non-membre CFCM.</p> <p>En sus, 50% minimum d'activité sur des applications du sous-secteur Essieux pour la certification MT2</p>